

### Annexe 3-3

## ELECTIONS A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

compétente à l'égard des personnels ouvriers de l'Etat et sous convention « chimie »

### SCRUTIN DU JEUDI 6 DECEMBRE 2018

<b>DEMANDE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE</b>
---

**NE CONCERNE PAS LES AGENTS AFFECTES SUR UN SITE HORS DE PARIS  
ET REMPLISSANT LES CONDITIONS D'ELECTEUR**

(Le matériel de vote leur sera adressé automatiquement par la direction des ressources humaines)

**Ce document devra parvenir complété et signé par mail à [drh.elections@cnam.fr](mailto:drh.elections@cnam.fr) ou à la direction des ressources humaines, accès 6 RDC, au plus tard le 12 Novembre 2018 afin de recevoir le matériel de vote.**

Je soussigné(e),

Nom d'usage : .....

Nom de famille : .....

Prénom : .....

Ingénieurs (CAP 1)     Agents techniques (CAP 2)     Ouvriers de l'Etat (CAP 3)

Service : .....

Adresse (à laquelle doit être envoyé le matériel de vote) : .....

.....

.....

Souhaite voter par correspondance aux élections de la commission administrative paritaire.

J'ai bien noté que mon bulletin de vote devra parvenir au Conservatoire national des arts et métiers à la direction des ressources humaines au plus tard le **jeudi 6 Décembre 2018 à 17 heures**. Passé ce délai, le vote sera non valide et retourné à l'expéditeur.

Fait à Paris, le

Signature de l'intéressé(e) :

Direction des ressources humaines - Case 4DGS03  
Accès 6 - 2<sup>ème</sup> étage - B° 6-2-05 ou 6-2-04  
[drh.elections@cnam.fr](mailto:drh.elections@cnam.fr)